

Jean-Pierre MASSIAS, dir.
Réparer l'injustice. Les mineurs grévistes de 1948
IFJD, coll. Transition et Justice, 2021

Sous la direction scientifique de
Jean-Pierre MASSIAS

Réparer l'injustice

Les mineurs grévistes de 1948



Institut Francophone
pour la Justice et la Démocratie

Pour la plupart anciens résistants et vainqueurs de la bataille du charbon, les mineurs menèrent une grève de plusieurs semaines entre octobre et novembre 1948. Cette mobilisation fut durement réprimée : occupation militaire des bassins miniers, arrestations et condamnations judiciaires. Plusieurs centaines de mineurs furent également révoqués et perdirent tout. Leurs vies professionnelles et familiales en furent profondément altérées pour plusieurs décennies.

Ils durent en effet attendre l'article 100 de la loi de finances pour 2015, adopté à l'initiative de Christiane Taubira, pour que la République française reconnaisse le caractère discriminatoire et abusif de leurs licenciements pour faits de grève, les atteintes portées à leurs droits fondamentaux, les préjudices qui leur furent ainsi causés et en tire les conséquences. Cette réhabilitation fut obtenue au prix du long combat – contre l'injustice et l'oubli - mené par certains d'entre eux, dont notamment Georges Carbonnier et Norbert Gilmez.

Ce processus de réparation des injustices passées n'est pas sans rappeler les mécanismes de Justice transitionnelle mis en œuvre à l'issue des conflits ou des dictatures. Fondés sur les droits à la vérité, à la justice, à la réparation et aux garanties de non-répétition, ces mécanismes seraient-ils alors pertinents pour faire face aux injustices commises par les Démocraties consolidées et pour évaluer les solutions apportées ?